

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 15 novembre 2016 à 20 h à la grande salle du centre socioculturel, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- M. Paul Leduc, maire
- M. Pascal Forget, district 1
- M. Pierre O'Donoughue, district 2
- Mme Francine Raymond, district 3
- M. Serge Séguin, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- M. Alexandre Plante, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Doreen Assaad, district 9
- M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

161115-534

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

- Ajout du sujet 14.2 PARTICIPATION D'ÉLUS – FORMATION ET COLLOQUES – AUTORISATION;
- Retrait des sujets 11.3 à 11.10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

161115-535

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 18 OCTOBRE 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'adopter les procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenues les 18 octobre et 24 octobre 2016, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

161115-536

5.1 FOURNITURE ET LIVRAISON DE CRIBLURE DE PIERRE LAVÉE - CONTRAT SP-16-1030 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder le contrat relatif à la fourniture et la livraison de criblure de pierre lavée au plus bas soumissionnaire conforme, soit Carrière St-Jacques Inc., pour une période de 3 ans selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis pour un montant de 68 755,05 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire

161115-537

6.1 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES - 3 DÉCEMBRE 2016 - PROCLAMATION

Considérant que La *Journée internationale des personnes handicapées* fut proclamée par l'*ONU* en 1992 et est soulignée chaque année en date du 3 décembre;

Considérant que la Ville est soucieuse de la qualité de vie de ses citoyens qui présentent un handicap, intervenant en matière d'accessibilité universelle et veillant à réduire les obstacles qu'ils peuvent rencontrer au quotidien;

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De proclamer le samedi 3 décembre 2016, *Journée internationale des personnes handicapées*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-538

6.2 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT - 20 NOVEMBRE 2016 - PROCLAMATION

Considérant que la Journée internationale des droits de l'enfant est soulignée chaque année, à la date d'anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'*ONU*;

Considérant que la Ville a renouvelé son adhésion Municipalité amie des enfants et confirme son engagement à contribuer à la qualité de vie des enfants sur son territoire;

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

De proclamer le dimanche 20 novembre 2016, Journée internationale des droits de l'enfant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-539

6.3 **ENTRAIDE MUTUELLE EN CAS DE SITUATION D'URGENCE - ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-BROSSARD ET VILLE DE BROSSARD - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'approuver l'entente d'entraide mutuelle en cas de situation d'urgence entre la direction de l'école secondaire Antoine-Brossard et la Ville de Brossard et d'autoriser le directeur général à procéder à sa signature pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-540

6.4 **SERVICES PROFESSIONNELS - ÉLABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS - CONTRAT SP-16-1032 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1032 relatif à l'élaboration d'un plan directeur des infrastructures et équipements culturels au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, soit à ARTEXPERT.CA inc., selon les prix unitaires et pourcentage soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 35 728,48 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-541

6.5 **SOIRÉE DE LA RECONNAISSANCE 2016 - NOMINATION DES LAURÉATS**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accepter les candidatures proposées comme lauréats et de les féliciter, pour la qualité de leur réalisation. Les lauréats seront honorés lors de la soirée du 7 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-542

6.6 **MON LOISARD - CONCEPTION - CONTRAT SI-16-1038 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1038 relatif à la conception de la revue Mon Loisard pour les éditions printemps-été 2017 à hiver 2018 , au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9338-2331 Québec inc. (Imprime24h), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant estimé à 8 266,70 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Bibliothèque

161115-543

7.1 **UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BROSSARD PAR LES CITOYENS DE ST-LAMBERT**

Considérant les bonnes relations de voisinage entre les villes de Saint-Lambert et Brossard;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser la bibliothèque de Brossard à accueillir les citoyens de St-Lambert durant la période de rénovation de leur bibliothèque, soit du 1er janvier au 1er août 2017, suivant les conditions exposées au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

161115-544

8.1 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS – AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES – MODIFICATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver la modification de la résolution 161018-498 afin que le remboursement des règlements d'emprunt REG-1115 pour un montant de 130 \$, REG-1629 pour un montant de 403 \$ et CM-2003-85 pour un montant de 329 \$ lors du refinancement du 2 novembre 2016, soit fait par remboursement comptant à même les montants disponibles au poste 03-600-00-729 (transfert aux activités d'investissement) plutôt qu'au poste 60-915-10-000 (solde disponible de règlements d'emprunt fermés).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-545

8.2 DISPOSITION DES COPEAUX DE FRÊNE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser le chef de service approvisionnements à disposer des copeaux de frêne dans le meilleur intérêt de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-546

8.3 FACTURATIONS DIVERSES - RADIATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser la Direction des finances à radier des livres un montant de 4 371,59 \$ et les intérêts s'y rattachant provenant des factures diverses impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-547

8.4 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 14 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 14 octobre au 10 novembre 2016, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-548

8.5 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver la liste des imprévus aux contrats, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

161115-549

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général et le maire à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information

161115-550

10.1 B-CITI - PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - CARTE NUMÉRIQUE - CONTRAT - AJOUT ADDENDA 2

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver l'addenda 2 au contrat de recherche et d'innovation de Solutions B-Citi inc. concernant le projet carte numérique du citoyen (résolution 150217-039), afin de développer de nouvelles fonctionnalités liées à la carte numérique du citoyen, pour des améliorations visant à ajouter à l'offre de services offerte aux citoyens et à améliorer les opérations de la Ville de Brossard.

La participation financière de la Ville au projet est d'un montant maximum de 91 980,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

161115-551

11.1 RÈGLEMENT REG7-024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT INITIAL DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG 7-024 *modifiant le règlement initial de tarification REG 7 afin de remplacer la grille de tarification*. Le conseiller Daniel Lucier demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

161115-552

**11.2 RÈGLEMENT REG-300-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-300
RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT QUANT À
L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DE NUIT HIVERNAL - AVIS DE
MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pascal Forget à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-300-02 *modifiant le règlement REG-300 relatif à la circulation et au stationnement quant à l'interdiction de stationnement de nuit hivernal*. Qu'à compter du présent avis, l'interdiction de stationnement de nuit pendant la période hivernale est suspendue et ce sur l'ensemble du territoire, jusqu'à l'adoption des modifications proposées au règlement REG-300.

161115....

11.3 Vacant

161115....

11.4 Vacant

161115....

11.5 Vacant

161115....

11.6 Vacant

161115....

11.7 Vacant

161115....

11.8 Vacant

161115....

11.9 Vacant

161115....

11.10 Vacant

161115-553

**11.11 RÈGLEMENT REG-386 AUTORISANT UNE DÉPENSE DE 15 961 000 \$
AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES DU SECTEUR BROUSSEAU ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 9
228 000 \$ - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'adopter le règlement REG-386 *autorisant une dépense de 15 961 000 \$ ainsi que des travaux de réfection des infrastructures municipales du secteur Brosseau et décrétant un emprunt de 9 228 000 \$*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-554

11.12 RÈGLEMENT REG-387 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE

**TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX
POUR L'ANNÉE 2017 - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-387 *concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2017*. Le conseiller Daniel Lucier demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

161115-555

11.13 ORGANISME - CORPORATION DES BIENS CULTURELS - MODIFICATION

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

De modifier la résolution numéro 160526-291 telle qu'amendée, afin d'apporter le changement suivant :

De remplacer le conseiller Pascal Forget par le conseiller Daniel Lucier au sein du conseil d'administration de la Corporation des biens culturels.

Le tout, à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-556

11.14 AVIS DE RÉSERVE - ABANDON LOT 5 374 891 - ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER

Considérant la modification du projet d'élargissement du boulevard du Quartier de façon à ne plus inclure une partie du lot 5 374 891 du cadastre du Québec;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser l'abandon des avis de réserves afférents aux 5 920 837, 5 920 838, 5 920 840, 5 920 841 et 5 920 843 du cadastre du Québec, représentant l'ancien lot 5 374 891, lesquels ont été publiés au bureau de la publicité des droits sous les numéros d'inscription 22 489 816, 22 513 240 et 22 513 236.

D'autoriser le cabinet Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l., à faire signifier et publier une déclaration d'abandon afin de donner effet à la présente résolution;

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-557

11.15 AVIS DE RÉSERVE - ABANDON LOT 3 636 593 (DROITS ÉTABLIS PAR SERVITUDE NON-AFFECTÉE) - ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER

Considérant que le projet d'élargissement du boulevard Quartier n'affectera pas les servitudes dont bénéficient le lot 3 636 593 du cadastre du Québec;

Considérant que ces servitudes découlent plutôt du démembrement du lot original 2 252 365 du cadastre du Québec, sur lequel on retrouve l'hôtel de ville de Brossard, ces servitudes étant au bénéfice exclusif de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser l'abandon de l'avis de réserve publié à l'encontre du lot 3 636 593 du cadastre du Québec, sous le numéro d'inscription 22 513 234.

D'autoriser l'abandon de l'avis de réserve publié à l'encontre du lot 3 636 593 du cadastre du Québec, sous le numéro d'inscription 22 517 355.

D'autoriser le cabinet Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l., à faire signifier et publier une déclaration d'abandon afin de donner effet à la présente résolution.

D'autoriser le cabinet Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l., à préparer, faire signer et publier un acte par lequel les propriétaires des lots 4 982 422 et 4 982 423 du cadastre du Québec renonceront aux servitudes établies au bénéfice de la Ville de Brossard sur l'ancien lot 2 252 365 du cadastre du Québec.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-558

11.16 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 6 DÉCEMBRE 2016 - 17 JANVIER 2017 - MODIFICATION DU LIEU - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver la modification du lieu des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Brossard du 6 décembre 2016 et du 17 janvier 2017, afin que ces séances soient tenues à la grande salle du Centre socioculturel situé au 7905, avenue San Francisco, à compter de 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme

161115-559

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 19 OCTOBRE 2016

Madame la conseillère Doreen Assaad déclare avoir un intérêt (à titre de propriétaire d'un condominium) dans un immeuble visé au varia du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 19 octobre 2016, où l'on réfère au projet South, et que pour ce motif, elle n'a pris part à aucune délibération à ce sujet.

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 19 octobre 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-20161019-5.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5800, rue Alexandre – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20161019-5.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5877, rue Anthony – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20161019-6.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7200 à 7410, boulevard Taschereau – commercial – modification architecturale*
- CCU-20161019-6.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6598, Taschereau – modification architecturale – Couche Tard*
- CCU-20161019-6.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4100, boulevard Matte – agrandissement – bâtiment industriel*
- CCU-20161019-6.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6200, boulevard Taschereau – modification architecturale – bâtiment commercial*

- CCU-20161019-6.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9156, boulevard Leduc – Quartier DIX30 – modification à l'architecture – Hôtel le Germain*
- CCU-20161019-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6598, boulevard Taschereau – affichage – Couche Tard*
- CCU-20161019-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5005, boulevard Lapinière – affichage – GE*
- CCU-20161019-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9200, boulevard Leduc, suite 160 – Bâtiment S3 – Phase 3 – Quartier DIX30 – affichage – Thread and Copper*
- CCU-20161019-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8505, boulevard Taschereau, suite A – affichage – Isaute*
- CCU-20161019-7.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5840, boulevard Taschereau, suite S1 – affichage – Oups.ca*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-560

12.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 999, BOULEVARD DU QUARTIER – ZONE C02I

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser une superficie totale d'enseigne de 525 m² pour l'identification d'un projet de construction au lieu d'une superficie totale de 393 m² tel que prescrit;

CONSIDÉRANT que les normes établies au règlement de zonage permettent une superficie d'affichage suffisante aux fins d'identification d'un projet de construction;

CONSIDÉRANT que l'octroi d'une dérogation mineure visant à augmenter la superficie d'affichage permise pour l'identification d'un projet de construction pourrait créer un précédent et risquerait d'engendrer la multiplication de demandes similaires ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable rendu par le comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

De refuser la dérogation mineure demandée relative au 999, boulevard du Quartier – Zone C02I, conformément à la recommandation numéro CCU-20161019-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-561

12.3 SOLLICITATION VOIE PUBLIQUE - GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD - AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser la Grande guignolée des Médias de la Rive-Sud à faire de la sollicitation sur la voie publique, le 8 décembre 2016, de 6 h à 20 h, aux intersections suivantes:

- De Rome – Taschereau;
- Panama et Auteuil / Taschereau;
- Lapinière – Taschereau;

- Lapinière – Alcide;
- Lapinière – Provencher;
- Mario - Taschereau;
- Dix30 (sous réserve d'une approbation à obtenir);
- Auto-parc Chevrier;
- Auto-parc Panama;
- Accès au pont Champlain (132).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

161115-562

13.1 PONT D'ÉTAGEMENT DU QUARTIER - ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE AÉRIENNE - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser la signature de la convention 21778801-H29131 entre la Ville de Brossard, Bell Canada et Hydro-Québec, telle que soumise.

D'autoriser le directeur de la Direction du génie à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, la convention de réseaux de distribution concernant les travaux d'enfouissement du réseau aérien dans le secteur du pont d'étagement du boulevard du Quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-563

13.2 ÉLARGISSEMENT DE GRANDE ALLÉE - RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT - MDDELCC - DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DE L'ARTICLE 32 - ATTESTATION DE TRAVAUX

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

De confirmer l'engagement à transmettre au Ministère dans les soixante (60) jours, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation délivrée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

D'autoriser la firme d'ingénierie CIMA+ à présenter ladite attestation au nom des villes de Brossard et Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-564

13.3 NOUVEAU PONT SUR LE SAINT-LAURENT - AMÉNAGEMENT D'UNE SORTIE DE CHANTIER PAR LA PISTE DE LA RIVERAINE - SECTEUR TURENNE - AUTORISATION - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser le directeur de la Direction du génie, à signer pour et au nom de la Ville de Brossard, l'entente finale présentant l'aménagement de la sortie de chantier du nouveau pont sur le Saint-Laurent dans le secteur Turenne avec Signature sur le Saint-Laurent (SSL) tel qu'approuvé par le comité de circulation du 27 avril dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-565

13.4 **SERVITUDE PERMANENTE D'UTILITÉS PUBLIQUES - LOT 5 920 837 - 9224-2239 QUÉBEC INC. ET VILLE DE BROSSARD - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver l'entente entre 9224-2239 Québec inc., propriétaire du lot 5 920 837 et la Ville de Brossard pour une servitude permanente pour fins d'utilités publiques, à condition que la réalisation des travaux prévus dans le cadre du contrat SP-16-1014 soit effectuée.

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Brossard ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-566

13.5 **SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - DÉPLACEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION DU MTMDET SOUS L'AUTOROUTE 10 - CONTRAT SP-16-1037 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1037 relatif aux services professionnels en ingénierie concernant le projet du déplacement du réseau d'alimentation électrique du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) sous l'Autoroute 10, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, soit Beaudoin Hurens inc., selon les prix unitaires et pourcentage soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 60 764,28 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-567

13.6 **SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉFECTION ET URBANISATION DES RUES DU SECTEUR BROUSSEAU (SECTEUR R) - CONTRAT SP-16-1019 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat des services professionnels SP-16-1019 relatif aux services d'ingénierie en conception des travaux de réfections du secteur Brosseau, au soumissionnaire conforme Les consultants S.M. inc. ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, soit 7,82, selon les prix forfaitaires et unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 159 815,25 \$, taxes incluses.

Cet octroi est conditionnel à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt REG-386.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-568

13.7 **TOD QUARTIER - MDDELCC - CERTIFICATION D'AUTORISATION - ARTICLE 32 - RÉSOLUTION 160920-476 - MODIFICATION**

Considérant l'adoption de la résolution 160920-476 autorisant Devimco Immobilier inc. à soumettre au nom de la Ville, une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

Considérant qu'il y a lieu de compléter les engagements de la Ville en regard du dépôt de ladite demande d'autorisation en vertu de l'article 32 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

De confirmer l'engagement de la Ville à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation délivrée.

De s'engager à prendre possession et à entretenir les infrastructures municipales incluant les ouvrages de traitement des eaux pluviales et à la tenue d'un registre d'exploitation et d'entretien tel que décrit dans le Programme d'exploitation et d'entretien des ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales lorsque les travaux seront terminés, et ce conformément à l'entente à intervenir entre Devimco et la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-569

**13.8 CONVENTION D'INDEMNISATION - VILLE ET LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
- CAUTIONNEMENT DES TRAVAUX SUR L'EMPRISE DU MTMDET**

Considérant la nécessité de procéder à la réalisation de travaux sur l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) dans le cadre du projet de construction du pont d'étagement du boulevard du Quartier;

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) requiert pour autoriser lesdits travaux, un cautionnement d'une valeur de 320 000\$ valide pour toute la période des travaux;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver la convention d'indemnisation proposée, telle que soumise au soutien des présentes.

D'autoriser le maire et le Directeur de la direction du génie à signer pour et au nom de la Ville ladite convention ainsi que tout document y donnant effet.

D'autoriser le trésorier à affecter les fonds nécessaires au paiement de la prime afférente à cet engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes
--

161115-570

14.1 SUBVENTION - DEMANDES DE SOUTIEN - ACCEPTATION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder une subvention de 400 \$, à être versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à chacun des organismes suivants:

- Chevaliers de Colomb du conseil de Brossard, numéro 9741;
- Club de gymnastique Gym-Richelieu;
- Cuisines de l'amitié;
- Loisirs Notre-Dame de Bonsecours de Brossard inc.;
- Vague de Brossard club de natation des maîtres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

161115-571

14.2 PARTICIPATION D'ÉLUS – FORMATION ET COLLOQUES – AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser l'inscription du maire Paul Leduc, de la conseillère Francine Raymond et du conseiller Alexandre Plante à la formation sur la gestion du territoire et développement durable donnée par l'Union des municipalités du Québec et nommée Le rôle des municipalités face aux changements climatiques, le 8 décembre 2016 à Joliette. Le coût de l'inscription est de 402,41 \$ par personne taxes incluses.

D'autoriser l'inscription du conseiller Alexandre Plante, au 12e colloque francophone international de villes et villages en santé et des villes-santé de l'OMS, qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2016 à l'Hôtel Bonaventure à Montréal. Le coût de l'inscription est de 413,91 \$ par personne taxes incluses.

Que les frais de kilométrage afférents soient remboursés aux participants selon la politique en vigueur, ainsi que les frais maximums de repas autorisés lesquels sont de 15\$ pour les déjeuners, 25\$ pour les dîners et 40\$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

161115-572

15.1 DÉNEIGEMENT DES BRETelles D'AUTOROUTE 30 - BOULEVARD DE ROME ET AUTOROUTE 10 - BOULEVARD DU QUARTIER - CONTRAT - DÉPÔT

Considérant qu'en vertu de la résolution 121210-472, la Ville a signé avec le ministère des Transports du Québec, une entente sur la délégation de compétence concernant le déneigement des bretelles des autoroutes A-10 (boulevard du Quartier) et A-30 (boulevard de Rome);

Le conseil prend acte des contrats relatifs au déneigement pour la saison 2016-2017, des bretelles autoroute 30 - boulevard de Rome, octroyé à Les Constructions Bricon, représentant pour la Ville de Brossard un montant de 44 175,35 \$ et de l'autoroute 10 - boulevard du Quartier, octroyé à Location Benoit, représentant pour la Ville de Brossard un montant de 12 835,83 \$. Le paiement s'effectue au ministre des Finances.

161115-573

15.2 FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE - TECHNOLOGIE DE DÉGIVRAGE CARGILL - CONTRAT CS-20162017 - DÉPÔT

Considérant qu'en vertu de la résolution 130415-134, la Ville a adhéré au regroupement d'achats géré par l'Union des municipalités du Québec qui a effectué un appel d'offres pour le sel de déglacement.

Le conseil prend acte du contrat relatif à la fourniture de sel de déglacement, octroyé par l'Union des municipalités du Québec, à Technologie de dégivrage Cargill, selon le prix unitaire soumis, ce qui représente pour Brossard, une somme de 468 770,32 \$, taxes incluses, pour la saison hivernale 2016-2017.

161115-574

15.3 ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS - 18 409 000 \$ - 2 NOVEMBRE 2016 - OCTROI DE CONTRAT - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 2 novembre 2016 adjugée par le trésorier conformément au règlement REG-371 concernant la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires.

161115-575

15.4 COMPTES À PAYER - DU 13 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2016 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 13 octobre 2016 au 9 novembre 2016 est déposée.

161115-576

15.5 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - DÉPÔT

Le conseil prend acte des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil pour l'année 2017.

16. Conseil d'agglomération

161115-577

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2016 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-161117-1.2, 1.5 à 1.7, 1.9 à 1.20, 1.22, 1.23, 1.26 à 1.28 du conseil d'agglomération.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

161115-578

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 20 octobre 2016. Le maire invite les citoyens à assister à la réunion du conseil d'agglomération pour appuyer les démarches des villes de Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert dans le cadre de la campagne « On paie trop pour Longueuil ». Il les informe que cette réunion se déroulera à Longueuil, jeudi le 17 novembre 2016 à compter de 16 h 00.

17. Levée de l'assemblée

161115-578

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Joanne Skelling